

**ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/
EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

**ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF
AND DEVELOPMENT OVERSEAS)**

INDEX DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

| | Page |
|---|--------|
| RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 3 - 4 |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | |
| État consolidé de la situation financière | 5 |
| État consolidé des variations des soldes de fonds | 6 |
| État consolidé des résultats | 7 |
| État consolidé des flux de trésorerie | 8 |
| Notes annexes | 9 - 14 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'Administration de: ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) et de ses entités contrôlées, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2020 et les états consolidés des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidé ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) au 30 septembre 2020 ainsi que des résultats non consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne de l'organisation pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Guelph (Ontario)
27 janvier 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

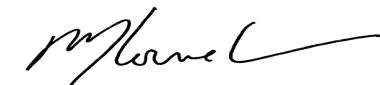
AU 30 SEPTEMBRE 2020

| | 2020 | 2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Trésorerie | 784 017 \$ | 561 279 \$ |
| Fonds affectés | 296 363 | 565 867 |
| Depôts à terme affectés (note 5) | 4 425 000 | 4 375 000 |
| Créances | 227 344 | 44 010 |
| Charges payées d'avance | <u>73 189</u> | <u>7 626</u> |
| | 5 805 913 | 5 553 782 |
| COMPTE DE LA BCG (note 6) | <u>1 012 288</u> | <u>888 339</u> |
| | <u>6 818 201</u> \$ | <u>6 442 121</u> \$ |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Dettes et charges à payer (note 7) | 284 413 \$ | 187 355 \$ |
| Dettes envers les APDC (note 4) | <u>101 081</u> | <u>28 512</u> |
| | <u>385 494</u> | <u>215 867</u> |
| SOLDES DE FONDS | | |
| FONCTIONNEMENT - NON AFFECTÉ | 699 050 | 397 044 |
| AFFECTATIONS INTERNES | 599 261 | 599 261 |
| AFFECTATIONS EXTERNES - FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES | 4 122 108 | 4 341 610 |
| COMPTE DE LA BCG (note 6) | <u>1 012 288</u> | <u>888 339</u> |
| | <u>6 432 707</u> | <u>6 226 254</u> |
| | <u>6 818 201</u> \$ | <u>6 442 121</u> \$ |

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Len Hummel - Président du comité d'audit
et des finances



Murray Cornelius - Président du conseil

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

| | Fonction- nement | Affectations internes | Fonds affectés à des fins particulières | Compte de la BCG (note 6) | Total 2020 | Total 2019 |
|---|---------------------|--------------------------|---|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| SOLDES DE FONDS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE | 397 044 \$ | 599 261 \$ | 4 341 610 \$ | 888 339 \$ | 6 226 254 \$ | 6 037 594 \$ |
| Excédent des produits sur les charges pour l'exercice (insuffisance des produits par rapport aux charges) | 302 006 | - | 350 498 | (446 051) | 206 453 | 188 660 |
| Virements interfonds (note 10) | | - | (570 000) | 570 000 | - | - |
| SOLDES DE FONDS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE | <u>699 050</u> \$ | <u>599 261</u> \$ | <u>4 122 108</u> \$ | <u>1 012 288</u> \$ | <u>6 432 707</u> \$ | <u>6 226 254</u> \$ |

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

| | Fonction- nement (note 4) | Fonds affectés à des fins particulières | Compte de la BCG (note 6) | Total 2020 | Total 2019 |
|--|---------------------------------|---|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | | | | |
| Parrainage d'enfants | 701 910 | \$ 3 886 567 | \$ - | \$ 4 588 477 | \$ 4 554 244 |
| Dons | 815 330 | 2 144 363 | - | 2 959 693 | 2 978 740 |
| Apports en numéraire et apports de grains | - | - | 462 003 | 462 003 | 435 117 |
| Subventions du AMC et autres produits | - | 129 300 | 1 831 264 | 1 960 564 | 2 013 848 |
| Virements vers le compte de la BCG | - | - | 463 836 | 463 836 | 778 127 |
| Legs | 23 424 | 1 917 | - | 25 341 | 65 858 |
| Autres | 175 891 | 24 121 | - | 200 012 | 201 086 |
| | <u>1 716 555</u> | <u>6 186 268</u> | <u>2 757 103</u> | <u>10 659 926</u> | <u>11 027 020</u> |
| CHARGES | | | | | |
| Sorties de fonds liées au parrainage d'enfants | 105 944 | 3 909 576 | - | 4 015 520 | 4 101 377 |
| Secours d'urgence | 38 746 | 1 429 819 | - | 1 468 565 | 1 343 577 |
| Développement communautaire | 14 436 | 532 736 | - | 547 172 | 663 078 |
| Projets de la BCG (dont les subventions du AMC) | - | - | 2 697 156 | 2 697 156 | 2 733 879 |
| Virements provenant du compte de la BCG | - | - | 505 998 | 505 998 | 500 406 |
| | <u>159 126</u> | <u>5 872 131</u> | <u>3 203 154</u> | <u>9 234 411</u> | <u>9 342 317</u> |
| Développement des ressources (note 8) | 848 823 | - | - | 848 823 | 891 496 |
| Services de soutien (note 8) | 572 350 | - | - | 572 350 | 604 547 |
| | <u>1 580 299</u> | <u>5 872 131</u> | <u>3 203 154</u> | <u>10 655 584</u> | <u>10 838 360</u> |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE (INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES) AVANT REVENU UNIQUE | | | | | |
| | 136 256 | 314 137 | (446 051) | 4 342 | 188 660 |
| REVENU UNIQUE | | | | | |
| Subvention salariale gouvernementale | 165 750 | 36 361 | - | 202 111 | - |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE (INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES) | | | | | |
| | <u>302 006</u> | <u>\$ 350 498</u> | <u>\$(446 051)</u> | <u>\$ 206 453</u> | <u>\$ 188 660</u> |

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

| | 2020 | 2019 |
|---|--------------------------|--------------------------|
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges pour l'exercice | 206 453 \$ | 188 660 \$ |
| Éléments hors trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles | - | 8 442 |
| Revenus du compte de capital de la BCG d'ERDO-APDC, moins les transferts provenant d'ERDO | <u>446 051</u> | <u>149 592</u> |
| | 652 504 | 346 694 |
| Variation nette du fonds de roulement | | |
| Créances | (183 334) | 75 024 |
| Charges payées d'avance | (65 563) | 25 145 |
| Dettes envers les APDC | 72 569 | (55 126) |
| Dettes et charges à payer | <u>97 058</u> | <u>80 231</u> |
| | <u>573 234</u> | <u>471 968</u> |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Versements d'ERDO dans le compte de la BCG | (570 000) | (350 000) |
| Variation des fonds affectés | 269 504 | 292 817 |
| Variation des dépôts à terme affectés | <u>(50 000)</u> | <u>(300 000)</u> |
| | <u>(350 496)</u> | <u>(357 183)</u> |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE | 222 738 | 114 785 |
| TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE | <u>561 279</u> | <u>446 494</u> |
| TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE | <u><u>784 017</u></u> \$ | <u><u>561 279</u></u> \$ |

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2020

1. RAISON D'ÊTRE DE L'ORGANISME

ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas) ou « l'organisation » a été créé dans le but de fournir de l'aide internationale dans la compassion aux personnes et communautés qui vivent dans la pauvreté, les catastrophes et l'injustice. ERDO s'investit principalement dans les causes suivantes :

- Le secours d'urgence
- Le parrainage d'enfants (dans le cadre du programme ChildCARE Plus)
- Le développement communautaire

Des fonds pour des programmes de réponse aux crises et de développement communautaire sont générés par le cadre de projets agricoles canadiens de plus en plus répandus ainsi qu'au partenariat conclu avec l'Association de la banque canadienne de grains Inc./Canadian Foodgrains Bank Association Inc. (la « BCG »). Ce partenariat permet à l'organisme d'accéder des fonds du ministère des Affaires mondiales Canada (« AMC ») et d'améliorer ainsi sa capacité à fournir une assistance alimentaire efficace et à assurer une sécurité alimentaire outre-mer.

L'organisme est régi par un conseil d'administration dont les membres sont élus. Le conseil dirige et surveille la performance organisationnelle et est responsable de l'orientation stratégique, de la prise des décisions politiques et de la responsabilité de l'organisme sur le plan financier. Il rend annuellement des comptes à ses sociétés membres en vue de faire état de la réalisation des objectifs organisationnels fixés d'un commun accord.

2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés portent sur ERDO, SIPHO, ERDO Foundation et ERDO Services Inc., qui exercent leurs activités conjointement sous le nom de ERDO (Secours D'urgence et Aide au Développement Outremer/ Emergency Relief and Development Overseas). ERDO, SIPHO et ERDO Foundation sont des organismes sans but lucratif sans capital-actions, constitués en 2003 en vertu des lois canadiennes et inscrits à titre d'organismes de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, ces entités sont exonérées d'impôt aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). ERDO Services Inc., constitué en 2003 en vertu des lois canadiennes, est un organisme sans but lucratif sans capital-actions.

Historiquement, ERDO fonctionnait en tant que service au sein de la division Missions internationales des « Assemblées de la Pentecôte du Canada » (les « Assemblées de la Pentecôte du Canada » ou les « APDC »). Le 1 décembre 2005, ERDO a commencé à exercer ses activités en tant que personne morale distincte des APDC, et les actifs connexes ont été transférés à ERDO. Les présents états financiers consolidés comprennent les résultats d'ERDO pour l'exercice clos le 30 septembre 2020. À l'heure actuelle, SIPHO, ERDO Foundation et ERDO Services Inc. sont inactifs.

Le programme international d'ERDO consiste en la réception de dons affectés, puis en l'élaboration et la mise en œuvre de mesures efficaces pour simplifier le décaissement de ces dons. Il est possible que les fonds d'une période donnée soient reportés à la période suivante en vue d'être décaissés, créant ainsi un excédent pour une période et un déficit pour la période suivante.

Intérêts dans des partenariats avec la BCG est comptabilisé la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2020

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») [partie III du Manuel de CPA Canada (Manuel des comptables professionnels agréés du Canada)], telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada. À cette fin, la direction a utilisé les principales méthodes comptables suivantes.

(a) COMPTABILITÉ PAR FONDS

Les fonds de l'organisme sont les suivants :

- Le fonds de fonctionnement comprend les dons, les autres produits et charges connexes ayant trait au fonctionnement de l'organisme, qui ne sont pas pris en compte dans les fonds affectés à des fins particulières ou dans le fonds de la BCG. Il comprend également les actifs et les produits et charges relatifs au capital et aux immobilisations incorporelles d'ERDO.
- Le fonds grevé d'affectations internes rend compte des activités à l'égard desquelles le recours à des fonds est assujéti à des restrictions par le conseil. Le fonds grevé d'affectations internes peut être utilisé uniquement aux fins d'initiatives stratégiques avec l'approbation expresse du conseil d'administration.
- Les fonds affectés à des fins particulières comprennent les dons affectés par les donateurs à des projets précis, au parrainage d'enfants et à des cadeaux pour enfants ainsi que les charges liées aux programmes.
- BCG rapports de compte comprend les apports en numéraire et de grains, ainsi que les subventions du AMC et les autres produits et charges des programmes connexes ayant trait au partenariat conclu par l'organisme avec la BCG.

(b) COMPTABILISATION DES PRODUITS

ERDO comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les montants au titre du parrainage d'enfants, des dons, du produit tiré des programmes ainsi que des legs sont comptabilisés comme produits dans le fonds approprié pendant l'exercice au cours duquel ils sont ou peuvent être reçus si les montants en question peuvent être raisonnablement estimés et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Subventions du AMC dans le compte de la BCG sont comptabilisés reçus ou à recevoir au moment où les fonds connexes sont passés en charges.

(c) FONDS AFFECTÉS ET DÉPÔTS À TERME

Les fonds affectés et les dépôts à terme font partie des fonds grevés d'affectations internes et des fonds affectés à des fins particulières.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(d) ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER, ACTIFS ET INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

L'organisme a toujours suivi une politique visant l'imputation aux charges liées aux projets outre-mer de l'ensemble des coûts associés au fonctionnement des établissements à l'étranger et aux immobilisations corporelles situées à l'étranger, sauf si ces montants constituent des avances qui doivent être remboursées à l'organisme. Cette politique est fondée sur une constatation pratique: ces actifs, qui peuvent généralement être facilement réaffectés par le conseil d'administration de l'organisme, ne sont pas toujours réutilisables en raison de la réglementation étrangère sur les titres de propriété et des restrictions relatives aux virements de fonds internationaux et au change. Bien que l'organisme puisse attribuer un titre de propriété à des partenaires à l'étranger, en règle générale, il conserve le contrôle du titre tout en effectuant un transfert ordonné d'actifs à des partenaires à l'étranger stables. Par conséquent, ces actifs et établissements à l'étranger ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers consolidés.

(e) APPORTS DE SERVICES

Les présents états financiers consolidés ne rendent pas compte de la valeur des apports de services, car il est impossible de produire une estimation raisonnable de la juste valeur de ces services.

(f) ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période au cours de laquelle des indices laissent croire que les actifs peuvent avoir subi une dépréciation.

Les coûts de transactions liés aux actifs financiers et aux passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'instrument financier correspondant.

(g) RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour préparer les présents états financiers consolidés conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, à mesure que des informations supplémentaires deviennent disponibles.

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2020

4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Créances sur les APDC, dettes envers les APDC

L'organisme est lié aux APDC par l'entremise des membres qui le représentent au sein de l'association. De plus, deux des membres du conseil d'administration de l'organisme sont également des cadres supérieurs des APDC. L'organisme a pris un engagement formel ou entente de partenariat avec les APDC définissant les objectifs fixés d'un commun accord et l'étendue des services que fournissent les APDC.

Les montants dus de l'APDC sont pas garanties et ne portent pas intérêt, et aucune modalité de remboursement n'a été établie. Le solde des dettes envers au 30 septembre 2020 (solde des dettes au 30 septembre 2019) correspond au montant des dons recueillis par les APDC pour le compte de l'ERDO, moins les sommes à payer aux APDC relativement aux charges engagées au nom d'ERDO.

Les charges tiennent compte d'un montant de 152 153 \$ (177 294 \$ en septembre 2019) versé par l'organisme aux APDC en contrepartie des services dont la prestation avait été convenue dans l'entente de partenariat.

Dépôts à terme détenus auprès du Pentecostal Financial Services Group

Les dépôts à terme auprès du Pentecostal Financial Services Group (« PFSG »), filiale en propriété exclusive des APDC, représentent 3,35 M\$ (2,85 M\$ en septembre 2019). Le PFSG est l'organe financier des APDC; il offre une aide aux églises membres du groupe pour le financement de leurs projets d'investissement. Le PFSG se finance au moyen de l'émission de certificats porteurs d'intérêt à des investisseurs privés.

Les transactions susmentionnées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange, qui correspond au montant convenu par les deux parties.

5. DEPÔTS À TERME AFFECTÉS

Les dépôts à terme affectés comprennent les éléments suivants:

| | 2020 | | 2019 |
|---|------------------|----|---------------------|
| PFSG billets à ordre à revenu fixe à la demande et assortis de dates d'échéance se situant entre le 31 octobre 2020 et le 1er février 2023, et de taux d'intérêt variant entre 2,52 % et 4,00 % | 3 350 000 | \$ | 2 850 000 \$ |
| Dépôts à terme restreints, dates d'échéance allant du 14 octobre 2020 au 12 mars 2021, intérêts allant de 0,45% à 2,10% | <u>1 075 000</u> | | <u>1 525 000</u> |
| | <u>4 425 000</u> | \$ | <u>4 375 000</u> \$ |

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2020

6. ASSOCIATION DE LA BANQUE CANADIENNE DE GRAINS INC./CANADIAN FOODGRAINS BANK ASSOCIATION INC. (LA « BCG »)

L'organisme est l'un des 15 membres de la BCG. ERDO a une participation de 7,47 % membre restreint en interne des fonds détenus par le BCG au 30 septembre 2020 (7,54 % au 30 septembre 2019). BCG avec le concours de ses partenaires et du AMC, offre de l'aide à des pays en voie de développement. Le montant investi dans la BCG est conservé sous la direction et sous le contrôle de la BCG, qui est mandatée pour agir à titre d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada en collaboration avec le gouvernement canadien afin d'offrir une assistance alimentaire internationale. Dans le cadre de l'accord d'exploitation, si l'organisation cesse d'être membre, le solde avec le BCG n'est pas remboursable et reste à la charge du BCG, afin d'être dirigé vers d'autres partenaires en équité, selon les besoins du projet.

L'objectif est de créer un compte de capital pour chaque membre, y compris ERDO-APDC. L'organisme a recours à ce compte pour financer des programmes d'assistance alimentaire et de projets en concordance à sa raison d'être, particulièrement en ce qui concerne les missions des APDC. Le recours à ce capital est assujéti aux normes régissant l'aide alimentaire internationale et aux règles du AMC. Pour chaque programme d'assistance alimentaire approuvé qui répond aux normes du gouvernement, l'organisme reçoit habituellement un montant équivalent du AMC. L'organisme doit alors investir d'autres ressources dans la dotation en personnel requise étant donné que le capital de la BCG ne peut être utilisé pour assurer la dotation en personnel ni pour couvrir les frais d'établissement de l'organisme.

Le placement dans la BCG se compose des fonds résiduels détenus par la BCG pour le compte de l'organisme. Le solde et les résultats des activités de fonctionnement se rapportant à la BCG sont tirés des documents comptables internes de la BCG au 30 septembre 2020. BCG a une fin d'exercice du 31 mars et le dernier rapport du vérificateur a offert une opinion sans réserve. Les méthodes comptables adoptées par la BCG sont les mêmes que celles d'ERDO, sauf pour la comptabilisation des subventions du AMC qui sont comptabilisées comme produits au moment où les montants connexes sont passés en charges.

7. SOMMES À REMETTRE À L'ÉTAT

À la fin de l'exercice, l'organisme devait remettre à l'État un montant de 23,139 \$ (23 489 \$ en septembre 2019), dont une tranche de 23 139 \$ (23 489 \$ en septembre 2019) est comptabilisée dans les dettes et charges à payer.

8. RÉPARTITION DES CHARGES

L'organisme se livre à la mise en place de programmes d'aide internationale. Les coûts associés à chaque programme englobent le coût du personnel et autres frais relatifs à l'offre de programmes. De plus, l'organisme répartit l'amortissement et les frais d'administration attribuables aux APDC (voir la note 4) en fonction des effectifs d'ERDO qui participent directement à la prestation des services liés aux programmes.

| | 2020 | 2019 |
|--|------------------|------------------|
| Développement de ressources | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles | 0 \$ | 8 442 \$ |
| Services d'administration | <u>80 581</u> | <u>87 804</u> |
| | <u>80 581</u> \$ | <u>96 246</u> \$ |
| Services de soutien | | |
| Services administratifs | <u>37 605</u> \$ | <u>41 762</u> \$ |

ERDO (SECOURS D'URGENCE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT OUTREMER/ EMERGENCY RELIEF AND DEVELOPMENT OVERSEAS)

NOTES ANNEXES

30 SEPTEMBRE 2020

9. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de l'organisme sont les suivants:

Risque de change

Le risque de change découle de l'écart entre le dollar canadien et la monnaie de fonctionnement du pays où l'organisme exerce ses activités. Ce risque est considéré comme faible. À la fin de l'année, l'organisation avait un gain de change de 132 149 \$ (114 425 \$ en septembre 2019) sur le solde du compte bancaire en USD.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à un risque de crédit essentiellement en raison des dépôts à terme qu'il détient auprès de diverses institutions financières et de PFSG (voir la note 5). La direction juge que le risque de crédit est faible, car l'organisme investit uniquement dans des organisations réputées et financièrement stables.

Risque de liquidité

L'organisme juge son risque de liquidité de faible à modéré compte tenu de la composition de ses dettes et charges à payer.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux fixe et, par conséquent, ils sont exposés au risque de prix lié au taux d'intérêt en raison des variations de la juste valeur qui découlent des variations des taux d'intérêt du marché. La direction estime que ce risque est faible.

10. VIREMENTS D'INTERFONDS

L'organisation a effectué des transferts interfonds matériel au cours de la période, ce qui a entraîné le transfert de 570 000 \$ (370 000 \$ en septembre 2019) de les fonds affectés à des fins particulières au compte du BCG pour les contributions en capital. Au cours de l'exercice précédent, 10 220 \$ ont été transférés de les fonds affectés à des fins particulières au fonds des opérations.

11. INCERTITUDE MATÉRIELLE DUE AU NOUVEAU CORONAVIRUS

Au cours de l'année et après la fin de l'année, l'impact du nouveau coronavirus (COVID-19) au Canada et sur l'économie mondiale s'est considérablement accru. Cette pandémie mondiale a perturbé les activités économiques, et bien que la perturbation due au virus devrait être temporaire, compte tenu de la nature dynamique de ces circonstances, la durée de la perturbation des activités et l'impact financier connexe ne peuvent être raisonnablement estimés pour le moment.